

Gîte N°1 de SOLIGNAC Mairie de Solignac
Place de la Briance
87110 SOLIGNAC
Tel: 05 55 00 50 09

FICHE DE RESERVATION

A envoyer à la Mairie de Solignac
mairie@solignac.fr

Arrivée prévue le		à		h
Départ prévu le		à		h
Nom prénom				
Adresse				
Code postal		Commune		
Téléphone fixe		Mail		
Téléphone portable				
Nombre de personnes		<i>Signature du demandeur</i>		

Conditions financières :	Prix nuitée par personne	Nb de nuitées réservées	à régler
25 euros par personne et par nuitée <i>(un drap housse, une couette avec sa housse ou une couverture avec un drap plat sont inclus dans le tarif)</i>			
Nuitée par personne (enfant moins de 3 ans gratuit)	25 € x		€
Taxe de séjour (par personne et par nuitée)	0.75€ x		€
Tarifs des cautions : <i>(par chèque libellés à l'ordre de SGC Limoges et Amendes)</i> 100 € caution ménage 600 € caution dégradation et détérioration			

TOTAL (règlement par chèque) €

Modalités d'accès au gîte

Après confirmation par la Mairie de Solignac de la disponibilité des dates demandées par téléphone, courrier, mail, les chèques correspondant au montant du séjour et la caution, libellés à l'ordre : **SGC Limoges et Amendes**, devra parvenir à la Mairie avant votre arrivée. En cas d'arrivée sans réservation et dans la mesure des places disponibles, se présenter à la mairie au plus tard à 16h45 les lundi, mardi, mercredi et vendredi, 12h00 le jeudi, pour la remise de la clé. Pour les arrivées en week-end, la Mairie prendra contact avec vous à réception de la fiche de réservation.

Clé n°

La non restitution de la clé entraîne une facturation de 30 €.

A remplir par la personne qui fait l'accueil

Réglé€ le

- par chèque à l'ordre de « Trésor Public Limoges Banlieue »

n° carte d'identité :

date de naissance :

lieu de naissance :

date délivrance de la carte :à.....

Nom et signature